

AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Assemblée générale du samedi 15 novembre 2014, 15 h, à MORLAËS

I – Accueil et présentation du déroulement

Le président remercie les adhérents qui sont venus et présente les membres du bureau, ainsi que les invités:

- Monsieur BERTONAZZI, représentant le maire de PAU
- Monsieur PERRON, directeur du Parc national des Pyrénées

Il déclare close la liste des émargements de l'assemblée générale ordinaire :

A ce moment sont comptabilisés : 115 présents – 128 pouvoirs
donc 243 votants et une majorité absolue de 122

II – Intervention du directeur du Parc national des Pyrénées

Le PNP vient d'être récompensé par la liste verte (label qualité pour espace protégé) et classé dans les 5 premiers parcs nationaux à l'échelle mondiale.

Après 25 ans de préparation, à 3 reprises ont eu lieu des lâchages de bouquetins en concertation avec le Parc naturel ariégeois. D'autres sont programmés et des naissances sont espérées.

Le refuge de BARROUDE détruit par un incendie, des études de reconstruction sont menées.

Après rappel des actions menées en partenariat avec communes et éducation nationale, il remercie le groupe flore des APNP pour son apport aux données botaniques du Parc national des Pyrénées.

III – Rapport moral et rapport d'activités

A) Rapport moral

Identité

C'est un des points qui est ressorti du travail du groupe de réflexion en 2013 : quelle est notre spécificité ? C'est bien sûr notre attachement au Parc National des Pyrénées, et c'est aussi d'essayer de randonner, découvrir et vivre la montagne autrement. Cela s'est traduit en 2014 par l'hommage à Raymond RITTER le fondateur de notre association qui nous a réunis dans la convivialité pour mieux connaître le contexte de la création du Parc National et des APNP. Saluons à ce sujet le travail de Serge Mas qui s'est impliqué dans l'organisation des manifestations et Tina BANOS qui a coordonné les sorties proposées par nos chefs de file autour du refuge RITTER au lac d'ILHÉOU et au château de MORLANNE. Pour 2015, nous avons choisi le thème des Glaciers des Pyrénées, ce qui sera l'occasion de voir comment nos paysages ont été façonnés par les glaciers et ce que deviennent les glaciers actuellement.

Partenariats internes et externes

Pour l'exposition montée par notre groupe Flore « Fleurs de nos Pyrénées – cimes et rochers », un travail en partenariat a été mené : Maison de la Montagne, MJC BERLIOZ, revue Pyrénées, Réseau des médiathèques de l'agglomération de Pau, ville de PAU et ses services, Parc National. De même pour les manifestations RITTER, nous avons travaillé en lien avec le Parc national, la revue Pyrénées, la Commission syndicale de la Vallée de SAINT-SAVIN, Monsieur Jean RITTER (neveu de R.RITTER) ; la commune de MORLANNE et la Communauté de communes d'ARZAQ. Ces partenariats externes nous permettent d'être reconnus et appréciés. Des membres des commissions Sorties et formation, Communication et Relations avec le Parc National ont travaillé ensemble pour la manifestation RITTER ce qui a nécessité une écoute réciproque et de dépasser ses points de vues personnels pour aboutir à l'intérêt général.

Information

Au cours de l'année 2014, nous avons essayé de vous informer régulièrement sur la vie et les événements de l'association, par des courriels et sur les « Dernières minutes » du site Internet. Après consultation des adhérents, nous avons lancé les modifications du site Internet qui sont réalisables avec le logiciel actuel. Ces modifications qui ne sont pas encore achevées ont pour but de rendre le site plus simple à utiliser par les adhérents et par les permanences.

Sponsors, publicités et dons

Notre association tient à remercier

- la Mairie de Pau (hébergement dans la Cité des Pyrénées plus une subvention de fonctionnement)
- la Mairie de Tarbes (logement et fluides gratuits, mise à disposition de salles plus une subvention de fonctionnement)
- le Parc national des Pyrénées (subvention de fonctionnement plus mise à disposition ponctuelle de garde-moniteurs)
- la SNATP/SOGEA, société privée (aide financière pour fonctionnement)

Nous remercions également les commerçants, entreprises et organisateurs de spectacles qui ont accepté de placer de la publicité dans nos programmes Hiver/Printemps et Eté/Automne 2014 :

- Le Pic du Midi
- Entreprise FALLIERO
- Le Petit train d'ARTOUSTE
- Les Artisans de la Montagne
- Le Musée MASSEY de TARBES
- Equestria
- Météorage

Concernant la recherche de publicité, remercions les adhérents qui ont contacté ces entreprises. Cela n'est pas toujours évident de solliciter des encarts publicitaires, il faut ténacité et sens de la négociation. Nous allons essayer de mieux organiser nos démarches de recherches de publicité. Enfin nous remercions également les 29 adhérents qui ont adressé un don en 2013/2014 ce qui représente 1064 euros. Rappelons que les dons sont déductibles à 66% du montant des impôts. Mais il faut saluer le geste de ceux qui peuvent contribuer à la bonne marche de notre association dans l'intérêt de tous.

Bénévolat

Merci à tous les bénévoles : administrateurs, membres des commissions, encadrants, adhérents assurant les diverses permanences, adhérents donnant un coup de main ponctuels. Nous sommes admiratifs de votre dévouement et du temps passé pour les APNP. Ils sont signe de vitalité et de motivation au sein des APNP. Ils sont signes aussi que le climat de convivialité incite à l'engagement et à la prise de responsabilités.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

B) Rapport d'activités

Présidente du comité 64

Francine BÉRAT rappelle le rôle des comités départementaux et souligne le choix du thème des glaciers pour 2015.

Président du comité 65

Hervé LATKOWSKI renvoie au compte rendu de l'assemblée générale du comité 65 mis sur le site. Rappelle 4 points importants pour le comité et l'association :
rando-rallye le 28 juin

incitation à participer aux activités de groupe
transmission rapide de l'information
se joindre à l'action des bénévoles

Président du comité 75

Louise DAUGENE précise que le comité comprend près de 40 membres, groupe très soudé ayant réalisé 11 sorties et un séjour de 8 jours. Cherche à recruter davantage d'adhérents et prépare un séjour avec randonnée autour de Paris pour répondre à des vœux d'adhérents du 64 et du 65.

Commission des sorties et de la formation : responsable Tina BANOS

La commission est composée de 12 membres. Sa composition a fait l'objet de changement au mois d'octobre : Yves ANSELIN et Chantal de LENCQUESAING ont été remplacés par Daniel LASSUS et Laurent RIBAS.

Yannick ZINS, contact référent des adhérents déficients visuels fait partie de droit de la commission.

Pour rappel, cette commission a pour mission :

- De représenter l'ensemble des encadrants et la diversité des activités proposées aux adhérents
- Répondre aux attentes des adhérents
- Assurer la sortie bi-annuelle du programme d'activités :
 - ✓ Analyser les propositions transmises par les encadrants,
 - ✓ Rechercher des ajustements pour équilibrer l'ensemble,
 - ✓ Corriger les éventuelles erreurs,
 - ✓ Anticiper tout risque potentiel,
 - ✓ Évaluer et améliorer le programme au regard des signalements transmis,
 - ✓ Favoriser des actions de formation adaptées aux besoins des adhérents en général et des encadrants en particulier.

La commission s'est réunie 6 fois.

Le nombre de sorties proposées a été réparties comme suit :

Niveau	1	2	3	4	Culturel	TOTAL
Hiver	57	79	30	11	19	195
Été	59	91	69	44	21	284
TOTAL	116	170	99	55	40	479

40 sorties ont été annulées et 43 reportées soit 2 sorties sur 10 propositions inscrites dans le programme. La raison première évoquée est «*mauvaises conditions météorologiques* ».

Les sorties niveaux 1 et 2 représentent **60%** de l'ensemble des sorties, les sorties niveaux 3 et 4 : **31%** et les sorties culturelles **9%**.

5299 participants ont été enregistrés aux sorties proposées soit une moyenne de 8 sorties par adhérent/an. Le taux de participation a augmenté de 10%.

Le nombre d'adhérents moyen par sortie est de 11 participants.

Le nombre d'encadrants a diminué de 101 à 85 réparti en :

- 45 chefs de file
- 40 serre-files

Nous tenons à remercier particulièrement Yvon LAHELLEC, adhérent à l'association depuis 1973 et encadrant depuis de très nombreuses années. Il a cessé l'accompagnement mais nous espérons qu'il continuera de nous aider en apportant ses grandes connaissances éclectiques.

La formation a augmenté avec la nouvelle activité escalade développée par Jean-Luc PASCAU. Il est rappelé que l'ensemble des adhérents peut bénéficier des formations inscrites aux programmes.

- **Commission relation avec le Parc national des Pyrénées : responsable Serge MAS**

Cette année, la commission était formée de 14 membres, représentant l'ensemble des 3 comités, la moitié des membres appartenant au groupe flore. La commission s'est déjà réunie 4 fois depuis novembre 2013 et se réunira très bientôt pour préparer 2015 auprès du Parc national des Pyrénées.

Comme chaque année ont été menées des actions en relation avec nos statuts. Toujours en application de la convention passée avec le Parc national a été menée la journée montagne propre. Pour rappel, cette manifestation sert moins aujourd'hui à sensibiliser le public au respect de l'environnement qu'à lui faire connaître la nature qui l'entoure et ceux qui, comme le Parc national et les Amis du Parc, cherchent à la protéger. Cette journée a connu le succès habituel, et il faut remercier ceux d'entre nous qui l'ont favorisée. Il faut toutefois que vous sachiez que l'emplacement retenu, cette année à BIOUS ARTIGUES, a été un peu plus délicat à mettre en place car situé hors zone d'adhésion du Parc national. C'était aussi pour nous une façon de soutenir le Parc national. L'organisation de cette manifestation sera réétudiée avec le Parc.

Des sorties avec gardes moniteurs ont pu avoir lieu, grâce à l'action menée par nos amis Gilbert LABAT et Michel ARNAUD.

Au mois de juillet, une dizaine d'adhérents ont participé à des journées d'études en Ariège, organisées par les Amis du Parc naturel régional ariégeois. Ces journées ont permis de faire à la fois des découvertes en géologie, un peu en botanique et surtout sur le patrimoine des cabanes en pierre sèche. Elles ont favorisé les échanges entre nos deux associations et permis de voir une facette relationnelle quelque peu différente établie avec le Parc naturel régional ariégeois.

Les APNP, à travers leur représentant, ont participé au Conseil Economique Social et Culturel du Parc national qui s'est tenu à OLORON le 27 juin. Le Parc national des Pyrénées a convié nos représentants à participer à l'évènement de la réintroduction des bouquetins, hélas ces jours-là nous n'avons pu être présents. Enfin, Monsieur PERRON, Directeur du PNP, nous associe comme l'an dernier à la rencontre des Parcs pyrénéens qui se tiendra le 6 décembre.

2014 aura été marquée par l'hommage que l'association a voulu renouveler auprès de son fondateur : Raymond RITTER. Dorénavant, quiconque s'en approche ne peut plus ignorer que le refuge d'ILHÉOU s'appelle RITTER. L'accent ayant été mis sur le pourquoi, la plaque apposée à l'entrée rappelle que nous en sommes, entre autres, à l'initiative. Le panneau intérieur préparé par le Parc national révélera le personnage dans sa diversité. Il faut encore remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée pourtant orageuse mais qui ainsi restera dans les annales : la Commission syndicale de la Vallée de SAINT-SAVIN, le Parc national des Pyrénées et la Compagnie des Jolies choses, la Revue Pyrénées, les encadrants et la commission des sorties, les adhérents qui ont participé et bien sûr ceux qui ont aidé au long de l'année à faire avancer ce projet. Il faut aussi rappeler la présence de membres de la famille RITTER, dont Jean RITTER. Ces derniers ont été enthousiasmés par notre initiative et nous ont chaleureusement remerciés.

Enfin, à MORLANNE, malgré la période peu propice compte tenu des travaux de rénovation, tout un bon groupe a réalisé qu'il y avait là, entre le château et le village, un ensemble de découvertes tellement intéressantes qu'il sera indispensable de revenir. 2015 verra l'achèvement des travaux et la réouverture du château. Avec le retour des collections ? Quoiqu'il en soit, nous y reviendrons, et pourquoi ne pas participer à la nouvelle inauguration ?

A travers deux documents que nous avons fournis, visibles dans la salle d'accueil du château, la commémoration au refuge est restituée et le RITTER de MORLANNE est rattaché à celui d'ILHÉOU

- **Commission communication : responsable Élisabeth ARRIUS-PARDIES**

Les réalisations de la commission sont rapportées par le président :

- Nouveau logo
- Nouveau dépliant de présentation des APNP
- Carte de visite
- Propositions pour améliorer la présentation du programme

- Deux affiches à l'occasion des campagnes du Pass Rando et pour la campagne d'adhésion 2014/2015

Le président a rendu hommage au travail d'Élisabeth.

Ont été aussi rappelés les travaux de modernisation du Site Internet, suite à une enquête auprès des adhérents. Il reste encore des modifications à mettre en œuvre par notre prestataire informatique.

- **Commission statuts et règlement intérieur : responsable Jean-Louis REY**

Lecture du rapport rédigé par Jean-Louis REY : Pour la cinquième année consécutive, voici le compte rendu de l'activité de la commission statuts-règlement intérieur que j'ai animée.

Les dernières années, le travail de cette commission a été d'élaborer et peaufiner le projet de réunification de notre association. Comme vous le savez, bien qu'approuvée par la grande majorité des adhérents, cette réforme a dû être abandonnée.

Cette année la commission a eu à adapter le projet longuement étudié à cette nouvelle situation. Le résultat de ce travail vous sera soumis lors de l'assemblée extraordinaire qui va suivre.

On peut déjà énumérer l'essentiel des réformes qui vous seront proposées :

- L'ouverture de l'association aux mineurs
- L'organisation d'une procédure disciplinaire en cas de faute grave d'un adhérent
- La simplification des règles relatives à la création et à l'organisation des comités
- Ainsi que divers aménagements préconisés par la Jeunesse et les Sports ou visant à une meilleure administration de l'association.

Le règlement intérieur a également été retravaillé pour en faire un document rassemblant l'ensemble des dispositions régissant le fonctionnement de l'association.

C'est ainsi qu'ont été insérées les règles concernant le fonctionnement des instances de l'association : conseil d'administration et assemblées générales et qu'a été officialisé, après dix ans d'existence, le groupe flore. Vous avez été informés de sa nouvelle rédaction telle qu'adoptée par le conseil d'administration.

Malgré certaines divergences, l'ambiance de nos activités est restée sereine et constructive.

Alors que je termine ce quinquennat et sans l'intention de continuer à assumer la responsabilité de cette commission, je tiens à remercier tous ceux qui ont travaillé avec moi tout au long de ces années.

- **Référents pour non ou mal voyants**

Petite structure composée de 28 adhérents bénévoles pour 4 mal-voyants.

Référents et mal-voyants s'inscrivent à une sortie dès que le trio est formé.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité

IV – Rapport financier

On comptait 654 adhérents à jour de leur cotisation au 31 août 2014 (676 en 2013)

Vote pour approbation du rapport financier

Pour : 241 Abstentions : 2

V – Appel pour inscriptions aux commissions

Nouveaux inscrits :

Commission communication : René CAPBARAT, Françoise LARROUQUET, Jean-Loup CHRESTIEN du SOUCHAY

Commission relation avec le Parc national : Dany ROUSSEL

VI – Élection au conseil d'administration

Présentation des 4 candidats suivi du vote. Ont obtenu :

Cathy GRZELAK	235 voix
Serge ROBITAILLE	230 voix
Lucienne MONGE	219 voix
Philippe BANOS	218 voix

Tous les 4 sont proclamés élus.

VII – Questions diverses

Proposition d'un seul listing pour les votes de l'APNP.

Proposition d'un seul fichier comportant tous les adhérents des APNP , qu'ils soient rattachés à un comité ou un autre, dans les permanences.

Quelques remarques concernant le site et les réservations de sorties suite à un problème passager.

Rappel de la période d'inscription aux sorties limitées (1 mois avant seulement) et surtout prévenir en cas de non-participation.

L'assemblée générale se termine à 17 h.